

Sommaire

1 Offices, annonces, titulaires, ordo des fidèles. — II Bulletin. — III Société d'une messe. — IV Rapport de M. le chanoine Racicot, Vice-Recteur de l'Université Laval à Montréal, lu à la séance de l'ouverture de l'année académique le 14 octobre 1898. — V Informations. — VI Aux prières.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Cathedrale. — Mercredi, le 26. — A 7 heures, grand'messe pour les blenfaiteurs de l'archevêché.

Vendredi, le 28. -- A 6.30 heures, ordination.

ANNONCES DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE MONTRÉAL

Dimanche, le 23, on annonce la fête des SS. ap. Simon et Jude. J. S.

TITULAIRES DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE MONTREAL Dimanche, le 6 novembre

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Solennité des titulaires de Saint-Hubert, de Saint-Gharles (Montréal, Joliette, Lachenaie) et, par anticipation, de celui de Saint-Martin.

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Solennité du titulaire de Saint-Charles.

DIOCÈSE DE SHERBROOKE. — Solennité des titulaires de Saint-Malachie et de Saint-Charles (Garthby).

Diocèse de Valleyfield. — Solennité du titulaire de Saint-Malachie (Ormstown).

J. S.

ORDO DES FIDÈLES

Dimanche, le 23. — Fête du Saint Rédempteur, double majeur; introït Gaudens (du 4e dim. d'oct. ou du 3e dim. de juillet); mém. du 21e dim. après la Pent.; préf. de la Croix; évang. du dim. à la fin. — Ies vêpres de Saint Raphaël (du 24); mém. du Saint Rédempt. et du dim. J. S.

BULLETIN

in

qi

ni

tie

pa

CO

in

31

Ct

Il

du

et

CO

an

air

lia

COI

tov

ton

où

lia

1

l'éc

au

qu'

le I

dai

esp gra

ENDREDI, le 14, a eu lieu l'ouverture officielle des cours de l'Université Laval à Montréal. La messe du Saint-Esprit célébrée par Mgr l'archevêque dans son

église cathédrale, en présence des gouverneurs de l'institution, des professeurs et des étudiants des diverses facultés, a été très imposante. Le soir, dans la salle des promotions de l'Université, M. le chanoine Z. Racicot, vice-recteur, a lu le rapport des travaux de l'année dernière. Nous donnons ailleurs ce rapport.

Samedi, le 15, Sa Grandeur Mgr Bruchési a consacré la nouvelle église des religieuses carmélites, rue Saint-Denis, en présence de plusieurs membres du clergé et d'un grand nombre de fidèles. Cette église est ouverte au public tous les jours, de 3 à 4 heures de l'après-midi, le dimanche excepté.

Dimanche, le 16, la paroisse de la Longue-Pointe était en liesse à l'occasion de la bénédiction de trois nouvelles cloches, destinées à remplacer celles qui ont été détruites lors de l'incendie de l'église en 1894. La cérémonie a été présidée par Mgr Paul LaRocque, évêque de Sherbrooke. Les trois cloches qui pèsent en tout 1982 livres, ont reçu respectivement les noms de Léon-François d'Assise, de Paul, de Joseph-Marie-Herménégilde. Elles sont de fabrication anglaise et rendent les notes fa, la, do. Le sermon de circonstance a été prêché par M. l'abbé Jasmin, professeur de philosophie au petit séminaire de Sainte-Thérèse.

Le même jour dans la veillée, très belle cérémonie à la cathédrale. Environ quinze cents tertiaires de saint François s'y étaient donné rendez-vous, pour offrir à Sa Grandeur Mgr l'archevêque une statue de leur saint patron et une bourse de \$1000.00 en faveur de l'œuvre de la cathédrale. C'est M. Derome, président du Tiers-Ordre, qui a lu, au nom des différentes fraternités, l'adresse présentée à Sa Grandeur. Les tertiaires donnaient là un bel exemple qui sera suivi, ainsi que Monseigneur en a lui-même exprimé l'espérance, par toutes les associations pieuses du diocèse. Les statues bénites à cette occasion, sous le portique de la cathédrale, seront bientôt mises en place.

Le même jour encore, dans l'église des RR. PP. Oblats, rue Visitation, le Père Lacombe donnait une conférence fort intéressante sur la question qui lui tient tant au cœur : la question des Métis du Nord-Ouest canadien. Le vaillant missionnaire est plein de confiance dans le résultat final ne sa patriotique entreprise.

Lundi, le 17, NN. SS. O'Brien, Langevin et Bruchési sont partis de l'archevêché pour aller assister au sacre du nouvel archevêque de Kingston, Mgr Gauthier. Les cérémonies de la consécration ont eu lieu mardi au milieu d'un concours immense et d'un peuple extraordinaire.

Mgr Gauthier est né à Alexandria, comté de Glengary, le

3 novembre 1845, de parents français et écossais.

des

du

on,

rès

té.

des

111-

·6-

re

de

an

Il fit ses études élémentaires chez les Frères des Ecoles-Chrétiennes et entra au collège Regiopolis à l'âge de 15 ans. Il y fit ses études classiques et théologiques. En 1868, il fut ordonné prêtre par Mgr Horan, de Kingston. Il enseigna ensuite durant trois années consécutives le français, les classiques et et la théologie au collège Regiopolis. Sa première nomination comme curé date de 1872, à Gananoque. Il y demeura quatre ans et fit construire à Beaver Mills une magnifique église, ainsi qu'une autre à Lansdowne. Il fut ensuite transféré à Williamstown. Durant son séjour dans ce dernier endroit, il fit construire deux églises, l'une à Lancaster, et l'autre à Martintown. A la nomination de feu Mgr Cleary au siège de Kingstov, M. l'abbé Gauthier desservait la paroisse de Clenneris, où il fit bâtir un presbytère estimé à \$ 5,000. Il quitta Williamstown, laissant un fond de \$6,000 en banque pour l'église.

En 1887, il fut transféré à Brockville. Il y fit construire l'école séparée, l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul et le couvent,

au montant collectif de \$42,000.

Il était vicaire général depuis 1891.

Au nouveau titulaire du siège archiépiscopal de Kingston, qu'il nous soit permis d'offrir ici l'expression de notre respect le plus profond.

Lundi, le 17, nous avons le regret d'apprendre la mort soudaine de M. l'abbé François-Xavier Geoffroy, ancien curé. Nous espérons pouvoir donner la semaine prochaine une notice biographique complète du vénérable défunt, pour lequel nos lecteurs voudront avoir un charitable souvenir dans leurs prières. M. Geoffroy était membre de la Société d'une messe et de la Caisse ecclésiastique.

Mardi, le 18, les étudiants de la faculté de médecine de l'Université Laval ont célébré leur fête patronale dans la chapelle du Sacré-Cœur, église Notre-Dame. La messe a été célébrée par M. l'abbé Gustave Bourassa, secrétaire de l'Université, et le sermon de circonstance a été donné par M. Collin, aupérieur du séminaire de Saint-Sulpice.

M. de Labriolles dont il est parlé au long dans le rapport de M. le vice-recteur de l'Université, arrive à Montréal, où il vient occuper la chaire de littérature française, nouvellement créée dans la faculté des arts. Au savant professeur nous souhaitons la plus cordiale bienvenue.

Plusieurs étudiants partent pour Rome, où ils vont compléter leurs études théologiques. Ce sont MM. les abbés P. Perrier, A. Jacques, A. Paiement, O. Lévesque, A. Martin, C. Chaumont, J. Riopel, tous du diocèse de Montréal. Deux autres jeunes prêtres, MM. les abbés J. Bourassa et A. Cullinan, sont déjà partis depuis plusieurs jours. Le diocèse comptera cette année quinze étudiants au Collège Canadien de Rome.

Mercredi, le 19, Mgr l'archevêque de Montréal se rend de Kingston à Midland pour y donner la confirmation aux enfants de la paroisse.

Société d'une messe

Archevêché de Montréal, le 17 octobre 1898.

M. l'abbé F.-X. Geoffroy, ancien curé, décédé aujourd'hui à Joliette, était membre de la Société d'une messe.

J.-E.-EMILE Roy, prêtre, assist.-chanc.

LU

No des c porte la ma A celien affect naiss teur

> été co A de si vous à l'Ul vos c rience Cre liens

> > Ce nous : velior à l'au No amis par n événe

récem

RAPPORT

DE

M. LE CHANOINE RACICOT

Vice-Recteur de l'Universite Laval à Montreal

LU À LA SÉANCE DE L'OUVERTURE DE L'ANNÉE ACADÉMIQUE LE 14 OCTOBRE 1898

Monseigneur,

M. le Lieutenant-gouverneur,

Nous sommes heureux de voir, à cette séance de l'ouverture des cours, deux illustres professeurs de l'Université, dont l'un porte l'auréole des princes de l'Eglise et l'autre le reflet de la majesté royale.

A vous, Monseigneur, pasteur de ce diocèse et vice-chancelier de l'Université, nous offrons l'hommage de notre filiale affection et de notre respectueuse déférence. Nous reconnaissons dans votre personne un guide éclairé, un protecteur puissant, un appui sûr pour la grande œuvre qui lui a été confiée.

A vous, Monsieur le Lieutenant-gouverneur, nos sentiments de sincère attachement pour l'amitié toute fraternelle que vous nous témoignez. — Nous osons dire que votre trésor est à l'Université, parce que votre cœur s'y porte si volontiers: vos chers étudiants de la faculté de droit en ont fait l'expérience.

Croyez que vos égards nous touchent et resserreront les liens qui vous unissent à notre famille universitaire.

Mesdames et messieurs,

Ce matin, prosternés aux pieds du Père des lumières, nous sollicitions son aide pour nos efforts et nous lui renouvelions la ferme assurance de notre inébranlable attachement à l'autorité et à l'enseignement de l'Eglise.

Nous nous réunissons ici ce soir, pour nous entretenir avec les amis qui s'intéressent à notre œuvre, des travaux accomplis par nos professeurs, des succès obtenus par nos élèves, des événements heureux ou pénibles qui sont venus affecter récemment notre vie de famille.

Les événements pénibles ont, ce nous semble, cette année, dans notre existence une place presque aussi grande que les événements joyeux, et c'est un trait commun à la vie des institutions comme à celle des individus. La mort a pris au milieu de nous d'illustres victimes.

cre

int

un

lui

tio

dis

l'a

gra

nie

av

tor

et

un

pel

et

de

sul

pot

ceu

lec

sol

bri

déc

noi

de

me

pot ling

col

sen teu

nai sali

sac

les

sau

C'est, d'abord, celui qui était le premier de tous par son rang élevé dans l'Eglise et sa situation de chancelier de l'Université : l'illustre et vénérable archevêque de Québec, Mgr Elzéar-Alexandre Taschereau, cardinal-prêtre de la sainte Eglise romaine.

Sa mort a été un deuil public et ses funérailles ont témoigné éloquemment l'estime et l'admiration qu'inspiraient à ses compatriotes ses hautes qualités d'esprit et de caractère, ses vertus épiscopales et cette noble carrière que la sagesse du Saint-Siège avait consacrée, aux applaudissements de la nation tout entière, par la plus haute dignité qu'il puisse conférer.

Une grande partie de la vie de l'illustre prélat a été consacrée à l'Université, et son entier dévouement n'a jan ais cessé

de lui appartenir.

Professeur à la Faculté de théologie, supérieur du Grand séminaire de Québec et recteur de l'Université, il a rendu aux facultés de sa ville natale d'éminents services et largement contribué au développement de l'institution dont il avait partagé les premiers travaux et les premières épreuves: il doit être considéré comme l'un des fondateurs de l'Uniniversité. Devenu archevêque de Québec, il a obtenu du Saint-Siège son érection canonique et a concouru, pour obéir à la volonté de Pie IX, à l'établissement de ces facultés de Montréal, appelés à prendre un si vigoureux essor.

La déclaration que faisait un jour le vénérable archevêque à ses prêtres réunis autour de lui donne une naute idée de sa soumission parfaite au Saint-Siège: "Jusqu'à présent, les questions qui ont été réglées, l'ont été conformément à mes vues. Quant aux autres, j'attends la décision du Saint Siège ; et, si elle ne m'est pas favorable, je me sens assez fort pour donner à mon clergé l'exemple d'une soumission aussi com-

plète que sincère.

Bien peu de temps après la perte du cardinal, nous avions à déplorer celle d'un de nos professeurs, qui a été étroitement lié à l'établissement et aux débuts de nos facultés de Montréal. Sir Adolphe Chapleau avait accepté, au moment de sa création, la chaire de droit international à laquelle sa haute intelligence, son sens et son expérience politiques garantissaient un enseignement brillant. Ses devoirs d'homme d'Etat ne lui ont malheureusement pas permis d'ajouter cette illustration à sa renommée et ont privé sa faculté de son concours distingué. Il nous en a consolés, en maintenant à notre œuvre

l'appui d'un dévouement intelligent et zélé.

lée.

les

les

an

on

te

il-

se

Nous avons été heureux de rendre un solennel hommage de gratitude à sa mémoire, en prêtant notre hospitalité aux derniers honneurs qui ont entouré sa dépouille mortelle. Et nous avons pu croire, sans fausser le sens de cette manifestation touchante, que des rangs pressés de cette foule sympathique et respectueuse qui venait donner son dernier regard, avec une prière, à un tils illustre de la patrie canadienne, quelque peu de sa sympathie allait à l'institution dont il avait compris et secondé la mission patriotique.

L'exemple de sa mort très-chrétienne est une vive leçon de foi et d'espérance pour la jeunesse de nos facultés, qui a subi le prestige et le charme de sa parole entraînante et, pour nous tous, un émouvant exemple de la force et de la douceur de ces convictions religieuses, gravés au cœur par les leçons et les influences du premier âge, qui illuminent et consolent la fin des carrières les plus mouvementés et les plus brillantes, consommant les actions de la vie dans un acte décisif de foi, de repentir et d'amour.

* *

Dans la faculté des arts, un des professeurs de la première nomination et son doyen d'âge, M. l'abbé Cuoq, du séminaire de Saint-Sulpice, nous a également quittés pour un monde meilleur. Sa chaire et son titre, au point de vue pratique, pouvaient paraître surtout décoratifs: il était professeur de

linguistique sauvage.

La pensée ne nous est point venue de lui demander une collaboration effective à notre enseignement : d'autres sciences semblaient devoir captiver davantage la faveur de nos auditeurs. Ce savant philologue a été attaché à notre faculté naissante, pour lui assurer, dès l'origine, ce caractère d'universalité littéraire et scientifique, essentiel à sa nature, qui s'accentue et se complète par l'adjonction successive de toutes les compétences qui relèvent de son domaine.

M. Cuoq avait fait une étude approfondie des langues sauvages de l'Amérique du Nord. Il a réuni le fruit de ses

travaux dans des livres estimés, et sa haute compétence en ces matières lui a permis un jour de rectifier certaines assertions erronées d'Ernest Renan qui ne se préoccupait pas toujours, même en matière de philologie, du bien fondé de ses affirmations.

La Société royale du Canada avait justement honoré le mérite de notre regretté collègue, en lui ouvant ses rangs. Cette haute distinction, comme toutes celles qui pouvaient lui venir de l'admiration des hommes, n'égalait pas, dans son estime, le prix de l'étude obscure et solitaire, et les honneurs de ce monde auraient certes vainement tenté de troubler la paix de son humilité sacerdotale. Sa mort n'a pas soulevé de bruit autour de son cercueil. Il s'est éteint doucement, dans cette belle solitude du Lac des Deux-Montagnes, asile de ses derniers travaux et de ses méditations sereines, donnant à la prière des loisirs qu'une demi-cécité dérobait à ses chères études et couronnant par une fin digne d'elle une vie toute de travail, de régula rité et d'humilité, telle qu'on en suit conserver la tradition dans la vénérable compagnie à laquelle il appartenait.

La mort n'a pas épargné les disciples plus que les maîtres. Elle a pris deux de nos élèves dans la faculté de droit, M. Eloi Tremblay et M. Oscar Ayotte. Tous deux achevaient leurs études et touchaient au moment de recueillir la récompense de leurs efforts de trois années. Dieu leur mesurant l'épreuve les a appelés à la récompense suprême. Leurs camarades se rappellent avec affection leurs aimables qualités et s'inissent une seconde fois à nous, dans l'expression d'affectueuse sympathie que nous adressons ce soir à leurs chères familles.

* *

Nous ne saurions clore cette triste nécrologie sans adresser un témoignage de fraternelle sympathie à nos collègues de la faculté de droit, de Québec, qui ont perdu, dans la personne de M. Nazaire Ollivier, un collaborateur distingué et aimé dont les succès précoces présageaient une belle et fructueuse carrière. Il était de l'élite de ces jeunes sur qui une institution aime à reposer l'espoir de ses succès et de ses développements futurs, tout en utilisant le regain de force et d'ardeur qu'ils apportent à sa vie journalière.

bc gl l'é le de

de de sai No

que ass: viv

et

reçt éloq recc teni sain men El ver honi plus elle favet loppe Ou l'hone

Qu'occasi cate p En le

Québ

Emm

Mais à côté de ces pertes et de ces deuils, nous avons le bonheur d'enregistrer plusieurs événements heureux et même glorieux pour nous.

En tête de tous les autres, nous rappelons avec bonheur l'élévation presque simultanée de deux de nos professeurs sur le siège archiépiscopal de Montréal et à la lieutenance royale

de la province de Québec.

en

er-

as

de

te

ir

le

36

le

it

æ

a

Leur présence au milieu de nous, ce soir, est la confirmation de l'attachement qu'ils nous gardent et la promesse renouvelée de leur dévouement, dans une situation qui met une si puissante influence au service de leur bienveillante protection. Nous nous rappelons encore les paroles de profonde sympathie avec lesquelles ils ont répondu à notre accueil de félicitation et de bienvenue.

Qu'ils veuillent bien croire à la persévérance des sentiments que nous leur exprimions alors avec la sanction imposante d'une assistance que réunit encore autour d'eux, à cette heure, la vivacité des mêmes sentiments.

* *

Depuis ces fêtes récentes, M. le Lieutenant-gouverneur a reçu du gouvernement français une distinction qui prouve éloquemment combien notre ancienne mère-patrie se plaît à reconnaître et à honorer parmi nous ceux qui savent maintenir dans leur vie et proclamer opportunément le culte des saines et nobles traditions françaises et entretenir pieusement le souvenir d'un passé glorieux.

En cette circonstance, si l'Université Laval pouvait éprouver une joie plus grande que celle que lui cause le si juste honneur accordé à l'un de ses professeurs éminents et des plus dévoués fondateurs de sa faculté de droit à Montréal, elle le trouverait abondamment dans le fait que la haute faveur de M. le Président de la République française enveloppe en même temps cinq autres de ses membres.

Outre, en effet, notre distingué recteur, Mgr Laflamme, l'honorable M. Marchand, premier ministre de la province de Québec, M. le juge Pagnuelo, M. le juge Chauveau, M. le Dr Emmanuel Lachapelle sont tous nôtres, soit comme professeurs, soit comme membres de nos conseils d'administration.

Qu'il nous soit permis de remercier publiquement, à cette occasion, M. le Consul général de France de l'entremise délicate par laquelle il nous a obtenu cet honneur et cette joie. En le faisant à l'occasion de ces deux fêtes du dévoilement

des statues des fondateurs de nos deux grandes villes, — fêtes qui ne sont, malgré leur intervalle de trois années, que les deux parties brillantes d'une même solennité nationale, — il nous a prouvé à quelle profondeur il a dans l'âme l'amour de la fille de cette " aïeule, toujours belle et toujours jeune," dont il parle si éloquemment la langue, et combien sincères sont les nobles paroles qu'il prononce à sa louange dans les fêtes qui célèbrent ses gloires et retrempent sa vie au foyer de ses plus saintes affections.

* *

Ce n'est pas nous éloigner sensiblement de ce sujet, que de vous annoncer officiellement la prochaine arrivée au milieu de nous d'un professeur de littérature française, M. Pierre de Labriolle.

Nous avons cru que le meilleur moyen, — le plus sûr et le plus agréable pour vous, — " de laisser glisser sur les eaux du Saint-Laurent majestueux, comme autant de messagers de l'ancienne patrie, des mots de sonorité française," — nous empruntons à un éloquent discours de notre éminent ami une de ses plus gracieuses images, — était de faire remonter le cours du grand fleuve à un professeur de France, ayant puisé ces mots aux sources les plus abondantes et les plus pures, et qui viendrait nous en révéler la richesse et la grâce avec l'autorité d'une formation plus complète et d'un goût plus cultivé.

Or, de hautes et bienveillantes entremises nous ont procuré

cette bonne fortune.

Pour vous recommander M. de Labriolle, il suffit, croyonsnous, de vous apprendre qu'il est agrégé de lettres de l'Université de France et qu'il a été désigné à notre choix par M. Brunetière.

Cette désignation se passe de commentaire, mais, au cas où elle ne vous suffirait point, je me permets de vous citer ce passage d'une lettre que l'éminent critique adressait à ce sujet à Mgr l'archevêque de Montréal: "Les Canadiens seront contents, je le crois, de leur jeune professeur, et vous-même, Monseigneur, vous trouverez en lui, je l'espère, je dirais presque que j'en suis sûr, tout ce que vous êtes en droit d'attendre. Je n'ai pas besc in d'ajouter que je suis entièrement à sa disposition: ce sera pour moi un moyen de témoigner aux habitants de Montréal la reconnaissance que j'ai gardée de leur accueil."

M. de Labriolle, de son côté, assure à M. le Supérieur du Séminaire qu'il aime déjà le Canada comme une seconde patrie mo dév cais studes Nou gran lang calq facu litté

de

rer

de

fra

véε

me

bora
a ju
profe
pas,
point
qui o
votre
conna
nous
prom
cours
le con
profes
Cet

CE

nante, source mainte l'améli bution la nom " et que ce qu'il en apprend chaque jour arrive en lui le désir de le connaître."

38

il

le

it

18

11

u

M. de Labriolle nous donnera une double série de conférences: les unes, publiques, deux fois le mois, où "il étudiera de très près " — ce sont ses propres paroles, — " les auteurs irançais les plus propres à former le goût; " les autres, privées et chaque semaine, qu'il donnera alternativement aux messieurs et aux dames qui s'inscriront pour la saison, moyennant une contribution déterminée. Ces lecons privées développeront une exposition générale de la littérature française. Ce sera proprement le "cours," destiné aux plus studieux, — ou aux plus heureux, qu'asservissent moins que les autres les devoirs et les exigences de la vie laborieuse. Nous ne doutons pas que ces leçons ne soient suivies par un grand nombre d'admirateurs des lettres françaises et du beau langage, et nous nous plaisons à voir dans cet enseignement, calqué sur le plan des cours analogues de la Sorbonne et des facultés catholiques de France, l'aurore d'un développement littéraire que nous désirons tous.



Cet appoint considérable apporté par notre nouveau collaborateur réduira d'autant la part de concours que l'Université a jusqu'ici demandée, pour ses conférences publiques, aux professeurs de ses différentes facultés. Nous ne prétendons pas, toutefois, renoncer à ces conférences variées sur certains points de science, d'histoire, de jurisprudence et d'apologétique, qui ont eu la fortune, ces deux années dernières, de captiver votre intérêt, en étendant le champ de vos aperçus et de vos connaissances; et nous invitons ceux de nos collègues que nous avons eu déjà le plaisir d'entendre et ceux qui nous ont promis leur parole pour la présente année, à prêter leur concours à cet enseignement extérieur qui est le prolongement et le complément de notre enseignement privé et strictement professionnel.

Cet enseignement professionnel, qui est notre œuvre dominante, nous travaillons sans cesse, dans les limites de nos ressources matérielles et des cadres de notre personnel, à le maintenir à un niveau élevé, même à le développer et à l'améliorer, par la création de chaires nouvelles, la distribution des cours entre un plus grand nombre de professeurs, la nomination de professeurs compétents aux vacances qui

se produirent. Nos facultés ont subi, cette année, de ces différents chefs, quelques modifications qu'il vous plaira peut-être d'apprendre.

La faculté de droit s'est enrichie de deux chaires nouvelles: celle de l'histoire du droit, à laquelle M. Rodolphe Lemieux, un de nos jeunes agrégés, apportait l'éclat d'une parole brillante et les promesses d'une savante thèse de doctorat; et celle de la procédure notariale, créée à la demande de la corporation

des notaires.

Ce cours a été confié à l'honorable M. Narcisse Pérodeau que sa haute compétence professionelle désignait, entre plu-

sieurs bien méritants, au choix de la faculté.

Enfin, l'absence temporaire de M. le Lieutenant-gouverneur a provoqué une nouvelle distribution des cours, qui a confié l'enseignement du droit civil, en même temps que le doyennat, à M. le juge Mathieu, celui de la procédure civile à M. Gervais, du droit international à M. Louis Philippe Demers, dont nos élèves n'avaient pu encore apprécier la parole qu'en dehors de l'Université, dans ce cours d'histoire universelle, où il a si heureusement exercé ses talents de professeur.

* *

Dans la faculté de médecine, nous saluons deux nouveaux agrégés; M. Marien et M. Parizeau. Leurs études spéciales, très laborieusement poursuivies, durant plusieurs années, dans les hôpitaux et les laboratoires de Paris, leur service intelligent et assidu, depuis leur retour, dans les deux hôpitaux de la faculté, les recommandait à cette nomination. M. Marien est chargé du cours d'histologie; M. Parizeau, des cours de bactériologie et d'anatomie pathologique.

Si nous ajoutons que notre très zélé professeur de chimie, M. Fafard, vient d'accroître son laboratoire, qui ne lui paraît jamais assez grand ni assez bien monté, nous aurons tout dit sur l'état actuel de notre faculté médicale, ou plutôt.. nous aurons constaté que les laboratoires peuvent toujours s'accroître et se mieux monter, et que les amis de la science médicale trouveront toujours à placer sur quelque rayon nouveau un spéci-

men intéressant de leur libéralité.

pujours s'accroître et ience médicale troun nouveau un spéciqu'il er cieux a

mi

sal

l'h vil

acl

pro

et (

jeu:

gne

aus

riva méd

N

dévi

parr

a ei

et di

prép attei No que l

son o

lence

grade

très l

neur.

No

Ceti n'a ce

progre

Les amis des sciences industrielles, telles que l'exploitation minière, la métallurgie, les grands travaux d'hydraulique et de construction et les applications de l'électricité apprendront sans doute avec bonheur que notre école polytechnique, si laborieuse et si méritante, qui reçoit depuis sa fondation l'hospitalité de la Commission des écoles catholiques de cette ville, songe à se créer une demeure à elle ; qu'elle a même acheté, tout exprès, un terrain spacieux, près de nous, sur la place Saint-Jacques et qu'elle doit y bâtir, dans un avenir prochain, un édifice digne des exigences de son enseignement et des hautes sciences qui y sont cultivées.

Elle espère qu'alors elle séduira par la beauté de l'édifice les jeunes gens qu'attirent déjà chez elle l'excellence de son enseignement et l'espérance d'un avenir assuré. Elle compte aussi que les plus convaincus de ses amis se piqueront de rivaliser avec les largesses que les amis de l'enseignement

médical réservent à la faculté de leur prédilection.

Nous avons un autre gage d'espérance dans le concours dévoué que donnent à cette école plusieurs institutions parmi lesquelles il faut citer le collège Saint-Marie, qui nous a envoyé cette année un grand nombre de ses philosophes et de ses bacheliers et le Mont Saint-Louis, qui a pris à tâche d'ouvrir un cours scientifique, dans le but d'en faire un cours préparatoire à l'école polytechnique. Ce cours scientifique atteint parfaitement son but.

Nous ne quitterons pas l'Ecole polytechnique sans rappeler que le Gouvernement français vient d'honorer le mérite de son directeur, M. Balète, et par là même de reconnaître l'excellence de l'enseignement auquel il préside, en lui conférant le grade d'officier de l'Instruction publique qui vient s'ajouter très heureusement à son grade d'officier de la Légion d'hon-

neur.

Fé-

re

38:

IX.

illle

on

8.11

u-

ur

at,

18.

08

de

si

1X

18,

ns

i-

le

en le

e,

ît

ır

18

at

1-

**

Nous signalons enfin avec une très spéciale satisfaction les progrès accomplis cette année par notre école de médecine comparée.

Cette intéressante section de notre enseignement annexé n'a cessé de se développer sous l'action intelligente et énergique de son président, M. le Docteur Emmanuel Lachapelle. Il a appliqué à cette œuvre les qualités d'initiative et de persévérance qui assurent le succès de toutes les œuvres qu'il entreprend et qui nous font de sa personne un si précieux auxiliaire. M. Daubigny, le secrétaire actuel et le fon-

dateur de la première école vétérinaire française de la Province, ne pouvait mieux faire que de l'associer étroitement à son œuvre, pour lui imprimer une impulsion progressive ; et sa collaboration, comme celle des intelligents et dévoués collègues qu'il a groupés autour de lui, fait bien augurer de l'avenir de l'école, malgré les obstacles et les vicissitudes de tous genres qu'elles a eu à traverser depuis sa fondation.

L'école vient de s'assurer les services d'un nouveau professeur, M. Lorrain. Son musée et sa bibliothèque ont fait de précieuses acquisitions. Ce sont les gages d'un développement sérieux de son enseignement; et sans vouloir prédire à une institution si jeune les brillantes destinées de la célèbre école d'Alfort, que ne dédaignent pas de patronner et d'aider d'un concours effectif plus d'une sommité scientifique de France, nous ne ménageons pas nos vœux et nos espérances à un enseignement si utile à un pays qui doit s'efforcer d'utiliser toutes les sources de sa prospérité agricole.

* *

Dans toutes les sections de notre enseignement, nous pouvons donc reconnaître un progrès réel qui est croissant et sûr, parce qu'il repose sur la prudence, le dévouement et la la bonne entente de tous.

Il ne nous reste donc, en ce commencement d'année, qu'à remercier Dieu des faveurs qu'il nous a départies et à lui demander de les répandre sur celle qui s'ouvre devant nous.

Nous remercions cordialement tous nos collaborateurs du précieux concours qu'ils nous ont donné, par leur enseignement, leur expérience administrative, l'heureuse influence de leur parole ou de leur exemple sur nos élèves et sur nos amis

Nous les remercions et nous leur disons que nous comptons encore autant sur eux : ce qui est une forme très sincère de la gratitude dans la confiance.

Nous félicitons nos élèves de leur docilité, de leur applica-

tion et de leur bon esprit.

S'ils nous rappellent quelquefois que la jeunesse a ses saillies et ses entraînements nous n'oublions pas non plus que la jeunesse est aussi le seul défaut qui puisse de lui-même se corriger tous les jours. Nous sommes donc indulgents à sa pétulance, parce que nous apprécions l'ardeur et la générosité de son cœur.

Mais nous ne saurions trop exhorter notre jeunesse étudiante à appliquer le meilleur de son énergie et de son ardeur " (SOU

tr

l'a

qu

po

et

ve

soi

hai

ces

tout d'End Le répon

age,

L'ar

quatre Garde La (et com

de l'ari

à mériter un diplôme qui ne saurait être que le prix d'un travail sérieux et persévérant.

ro.

ent

et

lè-

de

de

ro.

de

ent

ne

ole

de ces

III-

et

la

18

lui

us.

du

16-

de

18.

ns

de

18-

il-

la

)r-

Sa.

ité

11-

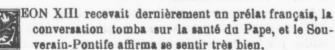
ur

Les examens universitaires et ceux de l'admission aux professions du droit, de la médecine et du notariat ont donné, l'année dernière, un résultat très-satisfaisant. Nous espérons qu'il en sera de même cette année et que les rares échecs qui pourront se produire, seront bien vite réparés avec un courage et une énergie qui se raniment souvent par le noble désir de venger une défaite et de reprendre le terrain perdu.

Quant à vous, Mesdames et Messieurs, qui nous honorez ce soir de votre présence nombreuse et sympathique, nous souhaitons de vous garder toujours pour amis et de ne point cesser de mériter la faveur de votre amitié.

INFORMATIONS

La sauté de Léon XIII



«On dit et on écrit que je suis faible, que je m'évanouis souvent, que je perds la mémoire. Ecoutez. » Et le Pape récita tout d'un trait une trentaine de vers de Virgile, le discours d'Enée à Didon.

Le prélat français faisait ses compliments au Pontife, qui répondait avec un sourire plein de malice : « Combien, à mon age, en feraient autant? »

L'armée du Saint-Père

L'armée du Saint-Père ne comprend plus actuellement que quatre corps différents : la Garde noble, la Garde suisse, la Garde du Palais et les Gendarmes.

La Garde noble est sous le commandement du prince Alfiéri et compte environ 50 gardes. Elle se recrute dans les familles de l'aristocratie romaine les plus dévouées au Saint Siège.

La Garde suisse que commande le colonel comte de Courten,

comprend 100 hommes, tous de haute taille, superbes fils des cantons suisses catholiques. Leur service consiste à se tenir en sentinelle aux issues et dans les couloirs du Vatican. Ce sont de très beaux soldats qui font sur les visiteurs une excellente impression.

La Garde du palais, appelée jadis Garde palatine, constitue le 3e corps. Elle est divisée en deux compagnies dont les cadres seuls occupent le Vatican. Les membres de ce corps sont des fils de bourgeois romains. On les convoque seulement dans les circonstances solennelles.

Il leur est alloué annuellement une modique indemnité pour frais d'uniforme et d'équipement. Le commandant de la Garde du palais est le général Crestarosa, auquel sont adjoints deux chefs de bataillon, quatre capitaines et huit lieutenants. La Garde possède une musique.

Les Gendarmes pontificaux sont au nombre de 120 et leur service consiste à maintenir l'ordre dans l'intérieur du Vatican.

Tous ces corps sont placés sous la direction du ministère des armes, qui édite, comme autrefois, un journal militaire hebdomadaire : la Fidelta cattolica.

Au total, l'armée pontificale actuelle possède un affectif de 600 hommes, braves gens au cœur simple, heureux et fiers de veiller jour et nuit sur la précieuse existence du saint Captif, de celui qui demeure dans ce palais, transformé en prison volontaire, le plus grand souverain de la chrétienté.

On voit que ce n'est pas l'armée du Pape qui peut suggérer aux grandes puissances le désir de mettre en question le désarmement.

AUX PRIERES

Sr Marguerite de Cortone, née Ernestine Palardy, des religieuses des Saint-Noms de Jésus et de Marie, décédée à Hochelaga.

Sr Marie de Saint-Joseph, née Mélanie Gaucher, des sœurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs, décédée à Saint-Laurent.

Mme A.-H. Latouche, née Marie-Anne Jacques, décédée à Montréal.